



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

avril 2019

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

avril 2019

La sagesse des chefs, mère de la prospérité



On sait que Jean-Baptiste Say eut fort à faire avec Napoléon qui le chassât du Tribunal pour son opposition à ses thèses économiques, interdisant que soit réédité son Traité jusqu'en 1814. Petite revanche de Say dans ses « Erreurs en Économie politique ». La transposition à l'époque contemporaine ne manque pas de vérité...

« C'est surtout pour les chefs des nations, qu'il est honteux de ne pas savoir ce qui fait vivre les nations, ce qui donne la force et la santé. Napoléon s'imaginait que la force brutale gouvernait le monde : il ne se fiait qu'à elle seule ; et il a ainsi vu s'évanouir entre ses mains les alliances, l'agriculture, le commerce, le territoire même de la France, lorsqu'il dépendait de lui de tirer parti de ces avantages, de les accroître et d'être le prince le plus puissant du pays le plus prospère du monde : tellement que ce pays déchu par sa faute a joui, sous ses imbéciles successeurs, d'une prospérité bien supérieure à celle qu'il avait connue sous son règne. Il en a joui par le seul effet de la paix et d'un gouvernement trop faible pour être oppressif ; l'industrie a fait des progrès ; les arts, le commerce, la population, ont pris de grands développements. Napoléon pouvait recueillir le fruit de tous ces avantages et de

beaucoup d'autres. Il pouvait devenir grand et puissant ; il donnait son nom à son siècle, sans sortir de sa maison de campagne.

(...) Lorsqu'on lui disait une vérité qui le contrariait, il répondait : « vous vous trompez ». Lorsqu'on lui représentait une chose comme impossible, il prétendait que ce mot-là n'est pas français. »

Fragments et opuscules inédits. In œuvres diverses - Mélanges d'économie politique- 1848.

Analyse économique

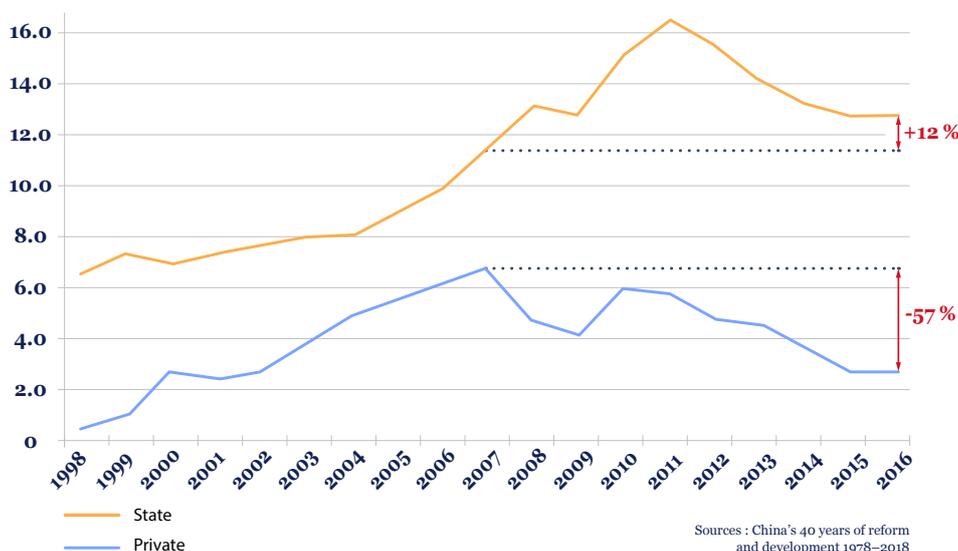
avril 2019

La Chine, triomphe du dirigisme ?

La croissance exceptionnelle de la Chine constitue un phénomène économique d'une ampleur remarquable et d'une rapidité exceptionnelle. Depuis 1980, le Produit Intérieur Brut du pays a été multiplié par 36 en volume. À l'époque, le PIB chinois représentait 11% du PIB des États-Unis. Aujourd'hui, exprimé en dollars courants, il en représente les deux tiers. Les données en parité de pouvoir d'achat, qui permettent de corriger en partie le fait qu'une coupe de cheveux équivalente coûte plus cher dans un endroit que dans l'autre, décrivent même un PIB chinois supérieur d'un tiers au PIB américain. Rapporté au nombre d'habitants, le PIB par tête de la Chine représentait 2% de celui des États-Unis. Aujourd'hui, il en représente 30%. Cette croissance s'est faite sans traverser une seule phase de récession, la croissance la plus faible étant atteinte en 1989-1990 autour de 4,0%.

Alors que la pire crise que les économies occidentales ont connue depuis celle des années trente semble condamner aux yeux de certains l'économie de marché, l'exemple chinois fait-il du dirigisme un modèle à suivre ? En réalité, une bonne partie du miracle chinois provient du développement d'un secteur privé très compétitif sur les quarante dernières années. En revanche, cette transformation s'est faite de manière très graduelle, à l'inverse de ce qui a été fait en Europe de l'Est. En 1998, les entreprises publiques représentaient encore 50% de la production, proportion réduite à 20% aujourd'hui. Cela s'explique notamment par une meilleure efficacité économique : dans les activités industrielles, le retour sur actifs des entreprises privées est en moyenne trois à quatre fois supérieur à celui des entreprises publiques depuis une dizaine d'années.

Graphique retour sur actifs des entreprises publiques et privées en Chine



Les évolutions du modèle de croissance chinois amènent pourtant des interrogations sur une éventuelle reprise en main de l'économie par la sphère publique. Si au début des années 2000, la croissance chinoise reposait beaucoup sur la production pour l'exportation suite à l'entrée du pays dans l'OMC en 2000, la réponse du gouvernement chinois à la crise de 2008-2009 a été de mettre en œuvre un énorme plan de relance reposant essentiellement sur l'investissement, celui-ci se faisant essentiellement à crédit. Les autorités chinoises ayant conscience que ce modèle est facteur de déséquilibre et non pérenne, elles ont donc décidé de ralentir la croissance du crédit et de rééquilibrer la croissance vers la consommation. Ceci passe par un ralentissement tendanciel de la croissance. Tout l'enjeu pour les autorités chinoises est de s'assurer que ce ralentissement prenne la forme d'un atterrissage en douceur, la stabilité étant le maître mot des autorités chinoises. La conséquence en est une politique que l'on peut qualifier de stop and go, alternant les phases de soutien à l'activité comme en 2016-2017, de freinage, comme en 2018. La Chine semble d'ailleurs prendre depuis quelques mois des mesures de relance pour soutenir la croissance.

Cette relance passe souvent par un accroissement du crédit, or les entreprises publiques ont en général un accès privilégié au crédit, de par la garantie publique implicite dont elles bénéficient. Les entreprises publiques avaient largement bénéficié du plan de relance de 2009, elles semblent également bénéficier des efforts du gouvernement pour resserrer les conditions de crédit, l'accès au crédit devenant difficile surtout pour les entreprises privées. Par ailleurs, le gouvernement chinois semble exercer une pression croissante sur les entreprises privées pour qu'une cellule du Parti Communiste Chinois soit créée en leur sein.

Cette reprise en main par la sphère publique intervient alors que la Chine entre dans une phase plus complexe de son développement : le PIB par tête de 10 000 USD correspond au seuil de ce que l'on appelle le « middle-income trap ». À ce niveau, de nombreux pays se sont retrouvés encastrés, la partie « facile » du développement économique, reposant sur l'industrialisation et l'urbanisation notamment, étant derrière eux. S'ajoute à cela l'impact du vieillissement de la population qui va rendre d'autant plus nécessaire un bon niveau de croissance de la productivité. La volonté affichée par Xi de renforcer le pouvoir du parti communiste dans l'économie chinoise permettra-t-elle de répondre à ces enjeux ? L'histoire économique, l'expérience même de la Chine incitent à la prudence.

Reçu 10/10

avril 2019

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation iFRAP



Nous n'avons pas signalé cet ouvrage l'an dernier qui avait été couvert par les médias à sa sortie. Il est utile d'en reparler : pour recommander son acquisition et surtout sa lecture.

Mais surtout pour donner la meilleure note à son auteur : [Agnès Verdier-Molinié](#) qui dirige le seul « think tank » privé et indépendant consacré à l'évaluation des politiques publiques. À coup de saisines de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) et de multiples recours contentieux, l'[iFRAP](#) collecte les données permettant de faire l'analyse complète des coûts et des résultats de multiples administrations, collectivités, entreprises publiques et organes politiques qui dépensent 57% de la production nationale. Ainsi, par exemple, alors que le législateur charge les entreprises de publier de nombreux bilans sociaux sur l'emploi, la parité, les rémunérations, l'absentéisme, les accidents du travail, etc., nombre de collectivités publiques n'y sont pas soumises, ou s'en affranchissent.

L'évaluation des politiques publiques est donc particulièrement laborieuse et produit en général des résultats édifiants. Sait-on par exemple que le coût de gestion de l'assurance maladie représente autour de 7% des prestations, soit 14 milliards sur les 200 milliards que coûte la santé publique ? Comment se fait-il qu'aucun de nos responsables politiques pourtant si prompts à dénoncer les coûts bancaires par exemple, ne se fasse entendre sur un tel gaspillage qui se reflète notamment dans des durées du travail et des absentéismes extravagants !

La solitude de l'[iFRAP](#) (et d'Agnès Verdier-Molinié) témoigne de l'ignorance bien entretenue de l'opinion publique, de la passivité, de la résignation voire de la complicité des responsables publics et politiques qui ont fini par provoquer une sorte de déformation sociologique de notre économie réduisant à la minorité la part de nos concitoyens participant à la création de la richesse collective. Mais il n'y a aucune fatalité dans ce domaine et les gouvernants de nombreux pays sont parvenus, après avoir informé l'opinion et fait la pédagogie nécessaire, à rééquilibrer leur économie. L'[iFRAP](#) y contribue grandement. Rappelons simplement que si la dépense publique est de 57% du PIB en France elle n'est que de 47% dans le reste de la zone euro, où l'on ne vit pas tellement plus mal...

Collé 0/10

avril 2019

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Le coût de nos retraités

La réforme des retraites semble enfin se dessiner. Rappelons les enjeux :

Nos retraites reposent essentiellement sur un système par répartition : les actifs payent pour les retraités avec les cotisations qu'ils versent par prélèvement de leurs revenus. Cela diffère d'un système par capitalisation où chacun cotise obligatoirement une épargne qui lui est ultérieurement reversée de façon individuelle et proportionnelle. Le premier système est soumis aux évolutions cycliques et démographiques en fonction de la natalité, de l'espérance de vie, de l'âge de départ en retraite et du nombre de cotisants. Le second repose sur les efforts individuels, le montant et la durée des cotisations et sur le rendement des actifs investis avec celles-ci qui est notamment exposé à l'inflation.

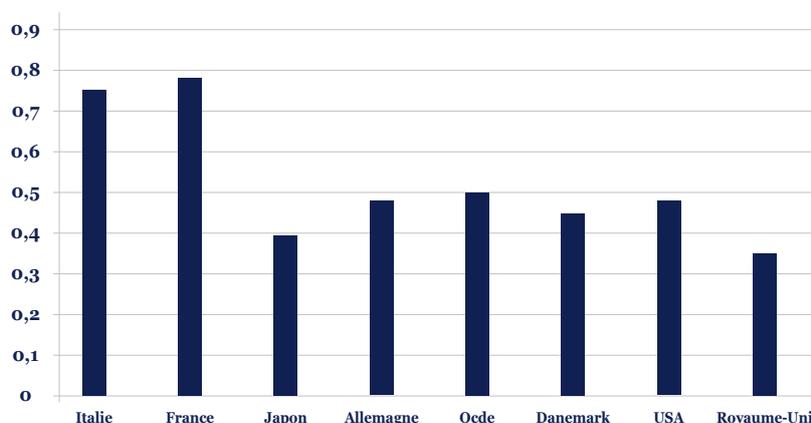
Lors de la mise en place d'un système de retraites, la répartition s'impose naturellement puisqu'il manque l'épargne accumulée pour le financer. Au fil du temps, il faut donc lui adjoindre un système par capitalisation qui progressivement doit s'y substituer pour donner à chacun la liberté et la responsabilité de sa retraite et pour l'immuniser des évolutions démographiques.

Notre système est resté sur le modèle de la répartition alors qu'il a été développé dans l'après-guerre quand l'espérance de vie était proche de 60 ans, cet âge étant aussi celui de la cessation d'activité. Jusqu'aux années 90, les cotisants finançaient donc des retraités peu nombreux (issus des classes creuses de la Première Guerre et des 10 années qui l'ont suivie). Ces cotisants étaient eux-mêmes nombreux puisqu'ils étaient issus du baby-boom (nés entre 1942 et 1965). C'est dire que le poids des cotisations retraites et de la solidarité médicale était faible jusqu'à leur propre départ en retraite...À cette évolution démographique défavorable qui n'a été que partiellement compensée par des augmentations de cotisations, ce sont ajoutées trois erreurs fondamentales (parmi bien d'autres) :

- 1 - L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans en 1982 (contre 65 ans) permettant de partir avec un taux plein de remplacement de 50% après 37,5 ans de cotisations. Alors que l'espérance de vie continuait de progresser et que la natalité continuait de baisser... Aveuglement ou clientélisme ?
- 2 - L'absence de création de systèmes de capitalisation obligatoires pour faire face, le moment venu, à l'évolution démographique sans alourdir le poids du financement qui repose sur la production (les salaires), exposant celle-ci à perdre de la compétitivité prix. Curieusement, les systèmes de capitalisation créés l'ont été au profit des fonctionnaires (Prefon et Erafp) mais interdits au secteur privé.
- 3 - Le développement de multiples régimes spéciaux dans la sphère publique (SNCF, RATP, EDF-GDF, etc.) avec des durées de cotisation, des âges de départ et des taux de remplacement beaucoup plus favorables que dans le système général, non financés et donc soutenus in fine par le budget de l'État et donc par l'impôt ou par la dette.

Le résultat est le poids extravagant de la retraite sur le pays, comme le montre le graphique ci-dessous qui combine le coût des retraites en % du PIB et la part de la population de plus de 65 ans (source OCDE). C'est donc une synthèse du coût et du nombre de retraités dans les grands pays. Légèrement plus mauvaise que l'Italie, la France ressort championne avec un poids économique des retraités plus de 50% supérieur à celui de l'Allemagne ou de la moyenne de l'OCDE.

Poids des retraites en % du PIB X parts des plus de 65 ans dans la population



La réforme de nos systèmes, sans cesse repoussée, toujours mitigée, est donc un impératif catégorique. Impératif économique : notre appareil de production ne peut plus soutenir un tel poids sans continuer de s'affaiblir dans la concurrence internationale. Impératif d'égalité : entre le système général (lui-même assez hétérogène) et les régimes spéciaux, l'égalité doit être rétablie sur les grands paramètres. Impératif de justice intergénérationnelle : la pauvreté et le manque de ressources sont concentrés chez les jeunes alors que les seniors profitent d'une prospérité qu'ils n'ont pas financée, ni par leurs cotisations ni par la durée de leur travail.

Les paramètres sont connus : durée de cotisation, taux de remplacement (montant de la retraite rapporté aux revenus du travail précédent), et âge de départ pour bénéficier d'un taux plein. Sur ce dernier, il est surprenant que lorsqu'est évoqué l'âge de 65 ans des voix s'élèvent immédiatement contre en prenant appui sur « l'engagement » du candidat Macron à ne pas toucher aux 62 ans officiels. Alors que fin mars aucune voix ne s'élevait contre la décision des ministres Le Maire et Darmanin d'enterrer ensemble l'engagement du même candidat devenu Président de rétablir l'équilibre budgétaire à la fin de son mandat... Mauvais signe pour la suite !

Parole d'entrepreneur

avril 2019

Éric Scotto – Président fondateur de Akuo Energy



Éric Scotto est un chef d'entreprise engagé, alliant ses talents d'investisseur à ses préoccupations liées au climat. Après dix années dans les technologies de l'information puis deux ans dans la finance et un premier succès en création d'entreprise, il donne une nouvelle impulsion à sa carrière en construisant une première ferme éolienne en collaboration avec General Electric. Il crée ensuite «Perfect Wind», qui devient l'un des leaders de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et sera racheté par le numéro un mondial de l'éolien, l'espagnol Iberdrola.

En 2007, il co-fonde «Akuo Energy», acteur indépendant majeur de la production d'énergie renouvelable. Le groupe inaugure sa première ferme photovoltaïque agri-solaire en 2010, sur l'île de la Réunion. Depuis cette expérience concluante, Éric Scotto ne cesse de développer des centrales solaires innovantes en milieu insulaire, notamment aux Antilles mais aussi en Indonésie, en Uruguay ou aux États-Unis. Avec 64 centrales en exploitation et en construction, le groupe réalise plus de 200 M€ de CA. Son ambition est de proposer des bouquets énergétiques adaptés aux ressources de chaque île (parcs éoliens, centrales solaires). Il est également à l'initiative du concept «d'Agrinergie», qui associe la production d'énergie solaire à une agriculture respectueuse de l'environnement.

Depuis 2007, Éric Scotto est président de l'association ACE qui sensibilise les jeunes aux enjeux de l'environnement grâce aux éco-gestes. En 2011, il participe à la création de la fondation Akuo, qui apporte une réponse écologique et sociale aux besoins de communautés défavorisées. Entre autres actions, la fondation soutient financièrement et techniquement la «Green school», école basée à Bali, dispensant un apprentissage écologique approfondi.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Au début de ma carrière je ne savais pas trop ce que j'allais faire.

Je rêvais d'être prof d'histoire mais en l'étudiant je me suis rendu compte que j'avais envie d'autre chose.

Je ne me voyais pas travailler pour quelqu'un d'autre.

Mon choix d'entreprendre répond à un besoin de liberté, un besoin de création, un besoin de pouvoir m'exprimer.

Le hasard et les rencontres m'ont aussi dirigé vers le métier d'entrepreneur. Je ne l'ai jamais regretté et je crois que je n'aurais pas pu faire autre chose finalement.

Une fois qu'on s'est pris au jeu et qu'on a le virus c'est très difficile, voire impossible, de revenir en arrière.

La clé de mon épanouissement personnel c'est entreprendre.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Tout dépend de l'entreprise, de sa structure et de la nature de son activité. Cela dépend de la liberté que l'on décide de laisser aux autres d'entreprendre. Si on organise son entreprise en permettant aux uns et aux autres d'acquérir un maximum de liberté et surtout de responsabilité rapidement, quel que soit l'âge des gens d'ailleurs, si on laisse cet espace à ses collaborateurs, alors on leur permet d'entreprendre à l'intérieur de l'entreprise. Et c'est souhaitable. C'est comme ça que l'on fonctionne dans notre entreprise. On attend de nos collaborateurs qu'ils aient cette créativité et qu'ils puissent l'exprimer. Entreprendre est un état d'esprit. Et il est omniprésent dans notre entreprise. Il est clairement reflété dans notre base line « Akuo Energy, entrepreneurs par nature ». C'est aussi ce qui fait qu'aujourd'hui on se démarque dans un secteur qui est devenu « main stream », avec l'innovation industrielle et financière.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La création de valeur chez Akuo Energy dépasse largement la valeur simplement financière.

La clé de notre business consiste à mettre le long terme au cœur de notre stratégie. En produisant une énergie renouvelable et surtout décentralisée, nous valorisons les territoires et en finançant d'autres activités connexes telles que l'agriculture, la transition agricole, ou les nouvelles solutions de mobilité nous contribuons directement à leur développement. Ce partage de valeur nous permet d'assurer notre présence à très long terme au sein des territoires qui sont nos premiers marchés de consommateurs d'énergie.

Très actifs depuis longtemps sur la restauration des terres vers le bio et la permaculture, nous innovons aussi dans le domaine de la mobilité. Pour permettre aux territoires, et donc au pays, de devenir souverain sur la mobilité, nous avons développé la mobilité électrique et plus récemment la mobilité hydrogène. Toute la chaîne de valeur développée historiquement au Moyen Orient ou au Texas peut être réintégrée sur nos territoires grâce aux énergies renouvelables - photovoltaïque, hydrolienne, éolienne - permettant de produire de l'hydrogène localement par hydrolyse. On modifie ainsi les équilibres à l'avantage des territoires. La création de valeur se fait dans ce nouvel équilibre économique et environnemental que nous provoquons à partir de la production d'énergie renouvelable.

Mais la création de valeur pour nous c'est aussi le développement des femmes et des hommes de l'entreprise, du savoir-faire, de la formation des nouvelles générations dans des activités essentielles pour leur avenir et celui des générations futures.

Il y a aussi, évidemment, la création de valeur financière : le long terme avec la valeur patrimoniale de l'entreprise, le court terme avec les flux qui permettent de réinvestir.

Et enfin le patrimoine industriel de l'entreprise au service de la transition énergétique, et de la transition agricole essentielle pour l'évolution de notre nutrition.

Notre approche holistique des territoires nous permet de présenter un nouveau visage du capitalisme, acteur du développement durable et responsable.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Enfin !!! Mettre en place un Small Business Act en France pour permettre aux PME et aux ETI d'accéder aux grands appels d'offres. Nous le réclamons depuis des années. Aujourd'hui les appels d'offres profitent essentiellement aux grands groupes qui disposent de plus de moyens que les autres acteurs et bénéficient d'un accès plus simple et moins cher au capital. Ce qui a provoqué une concentration de notre secteur éliminant des sociétés comme la nôtre, et éliminant la créativité et l'innovation propres à des organisations plus agiles.

Faciliter l'accès aux marchés de capitaux et au financement du BFR (besoin en fonds de roulement). C'est particulièrement important pour les entreprises des secteurs cycliques où conquérir des clients ou développer des projets prend toujours plus de temps.

La gestion de projets prend du temps. La maîtrise des éléments exogènes et des calendriers est souvent complexe. Et le manque de fond de roulement est souvent mortel pour les nouvelles entreprises qui cherchent à mettre en synergie la vision, l'objectif, et le temps long nécessaire au développement du projet.

Permettre une gestion plus souple des effectifs. L'entreprise a besoin de cette souplesse pour gérer ses cycles d'activité. Pouvoir embaucher lorsque l'activité se développe mais sans se mettre en danger lorsque l'activité baisse. En tant que chef d'entreprise notre objectif est de créer des emplois pérennes, on est responsable et certainement pas dans une logique d'embaucher-débaucher n'importe comment. Plus de souplesse permettrait aussi de sortir des logiques de contrats courts.
